

<p style="text-align: center;">LISTE DES COLLECTIVITES QUI ONT CONTRIBUE AU FINANCEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE EN 2018 / 2019</p>

La Communauté de Communes du Grand Figeac : elle concerne les communes suivantes :

Albiac, Anglars, Assier, Aynac, Bagnac-Sur-Célé, Bédrier, Boussac, Brengue, Cadrieu, Cajarc, Cambes, Camboulit, Camburat, Capdenac - Gare, Capdenac - le - Haut, Carayac, Cardaillac, Causse et Diège, Corn, Cuzac, Durban, Espagnac, Sainte Eulalie, Espédaillac, Espeyroux, Faycelles, Felzins, Figeac, Flaujac Gare, Fons, Fourmagnac, Fontenac, Gréalou, Grèzes, Issendolus, Issepts, Labathude, Lacapelle - Marival, Larnagol, Larroque - Toirac, Le Bourg, Le Bouyssou, Lentillac- Saint-Blaise, Leyme, Linac, Lissac et Mourret, Livernon, Lunan, Marcilhac - sur - Célé, Molières, Montbrun, Montet et Bouxal, Montredon, Planioles, Predeignes, Puyjourdes, Quissac, Reilhac, Reyrevignes, Rudelle, Rueyres, Saint - Bressou, Saint-Maurice en Quercy, Saint- Simon, Saint - Chels, Sainte - Colombe, Saint Félix, Saint - Jean Mirabel, Saint-Perdoux, Saint-Pierre Toirac, Saint - Sulpice, Sonac, Sonnac, Thémines, Théminettes, Viazac.

Latronquière, Bessonies, Gorses, Labastide du Haut Mont, Laresses, Sabadel-Latronquière, Saint-Cirgues, Saint-Hilaire, Saint-Médard Nicourby, Sénaillac-Latronquière, Terrou.

La Commune nouvelle de Sousceyrac-en-Quercy